

Nos partenaires

La MJC de l'Hérítan bénéficie de la licence entrepreneur de spectacle attribuée par la DRAC de Bourgogne : N°1-1024201

Elle bénéficie également de l'agrément sport pour nos disciplines aéromodélisme : N°71S-10-17

Elle bénéficie du soutien : De la ville de Mâcon, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Elle est affiliée à la FRMJC Bourgogne Champagne, à la FFMJC et également à : La Fédération Photographique de France, La Fédération Française d'Aéromodelisme, La Fédération Nationale des compagnies de Théâtre amateur et d'animation.

La M.J.C de l'Hérítan est adhérente de : Rencontre Animation Théâtre, du collectif forum de la solidarité.

Vous trouverez ci-dessous la liste non exhaustive des sites partenaires de la MJC Héritan :

Partenaires privés

Votre adhésion à la MJC Héritan vous donne droit :

- 10% accordés sur l'achat de bouteilles à la Cave de Prissé,
- un bilan offert chez Dietplus

pour en bénéficier, demandez votre justificatif à l'accueil.

Nos fédérations

Presse locale

ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

L'adhésion personne morale à la M.J.C de l'Héritan se fait sur décision du conseil d'administration après étude des statuts de l'association et paiement de l'adhésion annuelle : 100€

L'équipe permanente



Nathalie CANARD

Directrice MJC

direction@mjc-heritanmacon.org



Aurélie PAYOT

Comptable

comptabilite@mjc-heritanmacon.org



Barbara PILLON

Responsable accueil

bpillon@mjc-heritanmacon.org



Hélène BUATHIER

Responsable tiers-lieu

hbuathier@mjc-heritanmacon.org



Emmanuelle CHAPUIS BALAGUER

Animatrice coordinatrice de secteurs

echapisbalaguer@mjc-heritanmacon.org



Marc TREVISAN

Gardien régisseur

gardienregisseur@mjc-heritanmacon.org



Delphine PLANCHE

Responsable communication

dplanche@mjc-heritanmacon.org



Eyvie BERRY

Coordinatrice Enfance-Jeunesse

eberry@mjc-heritanmacon.org



Laurent RODRIGUEZ

Agent d'entretien et gardien MJC Flacé

Fonctionnement

Qu'est-ce qu'une MJC ?

Les **Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)** sont des associations **d'Éducation Populaire** qui travaillent à l'**émancipation individuelle et collective** de tous.

Les Maisons des Jeunes et de la Culture sont donc ouvertes à tous. Elles **offrent à la population, aux jeunes comme aux adultes, en prenant conscience de leurs aptitudes, la possibilité de progresser à tous les âges de la vie**. Elles visent à développer la personnalité de chacun dans la convivialité, en développant l'ouverture au collectif, au monde, aux idées et au sensible, afin de devenir citoyen actif et responsable d'une communauté vivante. Elles se reconnaissent dans les valeurs de la République et dans le principe de laïcité.

En cela, les MJC s'inscrivent pleinement dans une **démarche éducative**.

Les Maisons des Jeunes et de la culture sont des associations loi 1901 rattachées au ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Elles fonctionnent avec les cotisations de ses adhérents, les subventions municipales et autres institutions. L'agrément du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports permet à l'association d'obtenir la reconnaissance de l'intérêt général de son action et de son fonctionnement.

Ainsi, les MJC sont liées aux **collectivités territoriales** par des Conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens. Les MJC disposent d'une connaissance fine de leur territoire, **basée sur l'expertise des citoyens qui mettent leurs savoir-faire au service d'un projet collectif d'éducation populaire**. Le

projet associatif ou pédagogique de la MJC est défini et porté par son **conseil d'administration** et mis en œuvre par son **équipe salariée et ses bénévoles**. Le projet définit les missions et les objectifs de l'association comme acteur de l'animation du territoire et porteur **des valeurs de l'éducation populaire**.

Ces valeurs se traduisent dans la mise en œuvre de l'ensemble **des activités** proposées par l'association, qui prennent la forme d'ateliers ou de stages de pratique artistique, culturelle ou sportive. **Ces pratiques visent à permettre l'épanouissement de chacun dans l'intérêt du collectif**. Parallèlement aux ateliers, différentes formes d'événements peuvent avoir lieu à la MJC : concerts, spectacles, fêtes conviviales, actions de solidarité... En fonction de leur implantation géographique, **urbaine, péri-urbaine, rurales**, les MJC sont conduites à **intervenir sur des champs variés**, auprès de **publics différents**.

Le fonctionnement de la MJC dépend de l'engagement de ses adhérents. Chaque année, l'association rend compte de son projet pendant l'assemblée générale ordinaire et soumet ses rapports (moral, d'activité, financier, d'orientation) au débat et au vote de ses adhérents. **Est adhérent d'une MJC toute personne âgée de plus de 16 ans**, et à jour de ses cotisations.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des **lieux d'expérimentation et d'innovation sociale** répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent la prise de responsabilité et une **pratique citoyenne**. Les actions en direction et **avec les jeunes** sont une part importante de sa mission.

Texte issu du site de la Fédération Régionale des MJC en île de France (<http://mjcidf.org/federer/quest-ce-quune-mjc/>) - 13/06/2017

Quel est notre projet d'éducation populaire ?

C'est un système de valeur fondé sur 4 items :

L'accès à l'éducation pour tous.

Pour permettre à chacun de se développer de manière autonome en construisant des outils permanents de réflexion, de remise en cause et de vigilance.

L'exercice et la citoyenneté.

Le respect de soi et des autres, qui entraîne chacun à se poser des questions.

Le développement culturel.

Source d'épanouissement de la personne, qui nous permet de porter un regard sur le monde en favorisant le lien social.

La prise en compte du champ social.

Des échanges entre individus qui constitue une collectivité pour favoriser le développement identitaire de chacun dans le groupe.

Qu'est-ce qu'être adhérent à la MJC ?

Être adhérent donne des droits mais aussi des devoirs

Vous pouvez participer à la vie de la maison et notamment à l'Assemblée Générale

La carte d'Adhérent

Votre carte d'adhérent confirme un acte de solidarité et d'engagement à l'égard des actions menées par l'Association

Pourquoi je deviens adhérent à la MJC ?

Parce que je soutiens les valeurs de l'Éducation Populaire : partage, écoute, laïcité, solidarité, ouverture

Parce que je peux participer aux décisions prises par l'association et faire entendre mon point de vue

Parce qu'on me propose un lieu d'accueil, des activités, des spectacles, des conférences dans toutes sortes de domaines

Parce que c'est l'occasion d'échanger avec des personnes différentes, adhérents ou bénévoles

Parce que je bénéficie du tarif réduit à chaque manifestation

Comment fonctionne la MJC ?

Assemblée Générale

C'est le regroupement de tous les adhérents qui a lieu une fois par an. Décisions des orientations et validation des projets. Élection du conseil d'administration.

3 collèges :

membres de droits
membres associés
membres élus

Les commissions

Vie associative

Histoire de l'Art

Planète voyage

Université Populaire

Finances

Personnel

Scènes Pop

Vide Greniers

Politique Enfance Jeunesse

Scènes Pop

Innovations

Le Bureau